



Saissie d'un juge pour versement d'une pension alimentaire

Par **Mamantati**, le **16/10/2009** à **16:00**

Bonjour,

je vous expose ma situation, je suis maman d'une petite puce de bientôt 4 ans, son père et moi somme séparée depuis ces 1 an, durant plus d'un an nous avons continuer a vivre sous le même toit lui étant heberger gentillement par mes parents, pdt cette periode donc il s'acquittait autant que moi des depense pour notre fille. seulement voila depuis plus d'un an que nous ne vivons plus sous le même toit je n'ai jamais fait de démarche pour la pension alimentaire, les premiers mois il ne donner rien du tout il acheter juste par ci par là divers choses et mes parents assumer le reste, ensuite je lui ai demander de me donner quelque chose tout les mois, il ma dit quil venait d'etre licensier et que les assedic ne lui verser rien, il me donner dc uniquement 100 euros par mois et encore, cela varier, 1 mois 50 un autre 150 puis rien, enfin bref, je toucher encore a ce moment la des aides de la caf et je m'en sortais tant bien que mal, seulement voila, je vis maitenant avec un homme et je n'ai plus de travail de plus je suis actuellement enceinte et donc n'étant plus "seule" je n'ai plus le droit au RSA depuis le mois d'aout de cette année. Le père de ma fille se moque totalement de la situation, ne prends sa fille que quand sa l'arrange sautant des week end ce qui fait qu'elle ne le voit parfois pas pdt 1 mois, j'aimerais donc saisir un juge des affaire familiales afin de mettre en place une procédure pour le payement d'une pension alimentaire, seulement, par quoi commencer? ou m'adresser? faut'il un avocat parce que je n'ai pas les moyens... j'ai vraiment besoin de conseil... merci d'avance